

RESTAURATION ET AUTORISATIONS DE SORTIE

A remettre au professeur principal le mercredi 2 septembre 2026

Statut annuel de l'élève : (cocher toutes les cases correspondantes)

- | | | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1- Externe : | ☐ Lundi | ☐ Mardi | ☐ Mercredi | ☐ Jeudi | ☐ Vendredi |
| 2- Demi-pensionnaire : | ☐ Lundi | ☐ Mardi | ☐ Mercredi | ☐ Jeudi | ☐ Vendredi |

Régime durant la pause méridienne (pour les jours cochés « demi-pensionnaire »)

Je soussigné(e) M./Mme

responsable légal(e) :

☐ **AUTORISE** mon enfant à sortir du lycée, jusqu'à la reprise de ses cours de l'après-midi.

☐ **N'AUTORISE PAS** mon enfant à sortir. Il doit rester jusqu'à sa dernière heure de cours de la journée.

Aucune sortie de l'établissement n'est autorisée lors des interours, des récréations de 10h et 16h et entre deux cours en milieu de demi-journée.

Toute sortie à une heure inhabituelle doit faire l'objet d'une demande exceptionnelle de sortie sur EcoleDirect.

En cas d'absence d'un enseignant ou de modification d'emploi du temps :

1 - les jours où mon enfant est externe,

☐ je **AUTORISE** à quitter le lycée après son dernier cours de la demi-journée.

☐ je **N'AUTORISE AUCUNE** sortie anticipée en cours de demi-journée.

2- les jours où mon enfant est demi-pensionnaire,

☐ je **AUTORISE** à quitter le lycée après le dernier cours de la journée.

☐ je **N'AUTORISE AUCUNE** sortie anticipée en cours de journée.

Je reconnais également qu'en autorisant mon enfant à quitter le lycée durant la pause méridienne ou lors de sortie anticipée, je décharge l'établissement de toute responsabilité durant son absence.

Signature du responsable légal(e) :

Fait à Lyon, le 8 juillet 2026

M. PELLOUX
Conseiller Principal d'Éducation